

La Valeur ajoutée des revues canadiennes

Les éditeurs canadiens produisent plus de 200 revues, plusieurs d'entre elles sont bilingues, et certaines existent depuis plus d'un siècle.

Les réalités de la publication de revues – le point de vue des revues canadiennes à but non lucratif

Un reportage de la CBC diffusé en mars 2019, intitulé « pourquoi cela coûte-t-il des millions pour accéder librement à la recherche publique? La faute au péage », a décrit comment les éditeurs de revues profitent du travail gratuit de leurs clients. L'article a mis l'accent sur « les bénéfices démesurés engrangés » par les éditeurs, qui « font des marges de profit avoisinant les 40%. »

Toutefois, cet article de la CBC a omis de mentionner un élément important : les nombreuses revues qui sont publiées ici au Canada, dont la plupart sont gérées comme des entités à but non lucratif.

Au Canada, plus de 200 revues savantes sont publiées selon un modèle non lucratif. Elles sont disponibles moyennant un prix d'abonnement modeste – généralement moitié moins que les prix des publications des grands éditeurs commerciaux. Les éditeurs tels que la Section des Revues des Presses Universitaires de Toronto, Éditions Science Canada (auparavant, les Presses du Conseil National de Recherche) et l'Institut Canadien des Études en Edition – Services aux Revues, publient conjointement plus de 80 revues, dont la plupart sont bilingues. Certains de ces éditeurs publient depuis plus d'un siècle et sont hautement estimés par la communauté scientifique.

L'Association canadienne des revues savantes (l'ACRS), l'Association nationale canadienne pour les revues savantes, est très consciente des tensions entre les grands éditeurs STIM (science, technologie, ingénierie et mathématiques) et les bibliothécaires universitaires, de loin les principaux clients des « cinq grands » oligopoles des éditeurs de revues (tels que décrits par Vincent Larivière de l'Université de Montréal.) Nous savons également la raison pour laquelle les bibliothèques se concentrent principalement sur leurs relations avec ces éditeurs : les produits que ces éditeurs fournissent représentent, en fait, un grand pourcentage des budgets d'acquisition des bibliothèques.

L'ACRS souhaite souligner aux médias, aux chercheurs, aux organismes de financement de la recherche, aux bibliothécaires universitaires, et aux hauts administrateurs universitaires la valeur et l'expertise dont disposent les revues canadiennes à but non lucratif. Nous appelons les différents partenaires à plus de collaboration. Nous estimons qu'une telle collaboration permettrait aux revues canadiennes de jouer un rôle de plus en plus important, en fournissant des solutions concrètes et durables aux problèmes auxquels sont confrontés les bibliothécaires, notamment en abordant les « profits démesurés » des cinq grands éditeurs internationaux de revues.

La CBC aurait pu fournir une vision plus complète de la réalité si ses journalistes avaient pris contact avec des membres de l'ACRS, qui auraient mis en relief le rapport coût-efficacité de l'univers canadien de l'édition des revues. Au Canada, les choses se passent autrement. Malgré les

défis mondialement connus auxquels font face presque toutes les revues à l'échelle internationale, tels que, par exemple, les annulations annuelles d'abonnement et la diminution du soutien au nécessaire processus éditorial, chaque année les articles de nos revues sont consultés des millions de fois. Le coût d'accès peut revenir à moins de \$0.05 par article. Ceci représente un bon rapport qualité-prix. Mais sans revenu viable, ces revues pourraient bien disparaître.

Les organismes de financement doivent soutenir la base de connaissances et l'infrastructure existantes de l'édition des revues. Ceci comprend la mise à la disposition des bibliothèques de ressources pour acquérir et soutenir des revues canadiennes, mais aussi l'incitation des revues à rémunérer les éditeurs professionnels pour leur travail et à adopter les technologies numériques. Une telle démarche permettrait aux revues canadiennes d'augmenter leur capacité de publier une plus grande part de la recherche canadienne et internationale à des prix très abordables.

Des déclarations dans le reportage de la CBC, telles que « les chercheurs financés par des fonds publics écrivent des articles et participent en qualité de pairs évaluateurs à l'évaluation des travaux de leurs collègues sans être rémunérés par les maisons d'éditions », laissent les lecteurs avec l'impression que les éditeurs n'apportent aucune valeur ajoutée à la diffusion de la recherche. Ils sous-entendent que des articles pleinement conceptualisés, facile à comprendre, révisés et admirablement présentés surgissent spontanément des cerveaux des chercheurs et sont prêts tels quels à être téléchargés sur Internet. Sans, bien sûr, mentionner, que sans l'aide de stratégies de marketing efficaces de la part des éditeurs, ces articles n'attendent pas leur public cible, et ont peu de chances de se diffuser au-delà de ce public. Ils sous-entendent également qu'il n'y a pas de valeur ajoutée informationnelle ou de carrière pour les chercheurs qui publient dans les revues jouissant d'une grande réputation.

Les faits démontrent le contraire. La nature et les coûts de la publication commencent là où le chercheur et le travail de ses pairs s'arrêtent : la révision, la vérification des faits et des citations, la présentation, l'illustration, la relecture, le marketing et le développement de marques de référence qui établissent l'autorité sur laquelle peuvent s'appuyer d'autres chercheurs.

Nous encourageons le Canada à reconnaître (1) les revues comme partie intégrante du processus de recherche, (2) la valeur de ses propres revues nationales et (3) l'importance de faire appel à ces revues lorsqu'il s'agit de trouver des solutions au prix élevé des forfaits de revues. Nous invitons les chercheurs, bibliothécaires, organismes subventionnaires, revues, et ceux qui sont spécialistes de la communication savante à travailler ensemble, afin de protéger nos revues des pressions internationales auxquelles sont confrontés tous ceux qui, comme nous, travaillent dans ce secteur. Pour plus d'information sur l'ACRS, visitez, s'il vous plaît, [notre site](#) ou contactez-nous au : administrator@calj-acrs.ca.

Cet article a été rédigé par le Conseil d'administration de l'Association Canadienne des Revues Savantes, dont le président actuel est Emmanuel Hogg. L'ACRS remercie Laetitia Henville pour ses recommandations éditoriales lors de la rédaction de ce manuscrit. Dr. Henville rédige la rubrique pour les Affaires Universitaires, intitulée « Ask Dr. Editor. »

Mai 2019